

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 542

32 – GERS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUCH

Ventes et cessions

388 317 257 RCS Auch.

GERS FARINE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 8605968.00 EUR.

Adresse : 126, Chemin de Mouchac, 32390 Sainte-Christie.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de FUSION Pour la société absorbante : TOULOUSAIN DES FARINES, SASU au capital social de 3 999 120 Euros ayant son siège social sis Zone Industrielle Mirepeisset – 11590 SALLELES-D'AUDE, immatriculée sous le numéro 398 300 285 RCS NARBONNE, Pour la société absorbée : GERS FARINE, SAS au capital de 8 605 968 Euros ayant son siège social sis 126 Chemin de Mouchac – 32390 SAINTE-CHRISTIE, immatriculée sous le numéro 388 317 257 RCS AUCH, L'évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : ACTIF : 15 980 013 euros PASSIF : 5 930 011 euros ACTIF NET APPORTE : 10 050 000 euros Le rapport d'échange des droits sociaux : En conséquence, pour les besoins de la rémunération des apports, le rapport d'échange des actions est fixé à 13 560 actions de la Société absorbante pour 717 164 actions de la Société absorbée. PRIME DE FUSION : 7 988 880 euros (sept millions neuf cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt euros), La date du projet commun du projet de fusion : 02 mai 2025 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Au Greffe du Tribunal de Commerce de NARBONNE pour la société absorbante le 6 Mai 2025 Au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUCH pour la société absorbée le 7 Mai 2025.